

# RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

## **Le 11 juin, soutien à notre camarade Kamel et refus des tentatives d'intimidation judiciaire !**

Le 11 juin prochain, notre camarade Kamel, Secrétaire général de l'Union départementale CGT de Seine-Saint-Denis (93) et membre de la direction de la CGT, est convoqué par la justice, à Saint-Denis.

La convocation de Kamel intervient dans un contexte d'aggravation de la répression contre de nombreux acteurs des mouvements sociaux et environnementaux. Dans le département du 93, comme ailleurs en France, les convocations dans les commissariats de militants CGT engagés pour la défense du bien commun se multiplient.

Cette convocation fait suite à une mobilisation le 4 avril dernier, à l'occasion d'un déplacement du président de la République dans cette commune du 93. Les personnels de l'éducation, alors en lutte, avaient décidé de porter leurs revendications pour un plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis directement auprès d'Emmanuel Macron ; une action pacifique et bon enfant, animée par des enseignants, des parents d'élèves, des lycéens et des militants syndicaux.

Mais, malgré le déroulement de cette action dans le calme, des agents de la BRAV-M ont choisi de réprimer le secrétaire départemental de la CGT 93, en le plaçant en garde à vue.

De telles pratiques sont à considérer comme des tentatives d'intimidation judiciaire, de la part d'acteurs de premier plan dans le débat public, ayant pour but de museler la contestation sociale.

La CGT appelle donc à un rassemblement, mardi 11 juin (cf. l'appel commun ci-joint), devant la Maison de la justice et du droit, à Saint-Denis, pour exiger l'abandon des poursuites et rappeler notre attachement aux libertés syndicales, d'expression, de réunion, de manifestation et d'association. Car, nous le savons bien : « il n'y a pas de conquêtes sociales, sans libertés syndicales ! »

Montreuil, le 5 juin 2024